

Avant-propos

À la Réunion ministérielle du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE sur l'administration innovante et ouverte de 2010, les ministres ont reconnu l'importance de s'appuyer sur l'expertise et la créativité des citoyens et de la société civile pour promouvoir un secteur public plus efficient, plus efficace et plus innovant assurant la prestation de services publics de meilleure qualité sans augmentation des coûts. En 2009, le Comité de la gouvernance publique a lancé un projet biennal sur l'innovation dans la prestation des services publics qui a recensé et cartographié les pratiques de pointe en matière de prestation des services publics ainsi que les éléments moteurs, obstacles et clés du succès pour leur mise en œuvre.

Le présent rapport porte sur des approches novatrices de la prestation des services publics fondées sur des partenariats que les pouvoirs publics forment avec les citoyens, les usagers et les organisations de la société civile. Ces approches – dénommées co-production – peuvent apporter des réponses créatives qui permettent aux pouvoirs publics de fournir des services publics de meilleure qualité en période de restrictions budgétaires. Si la co-production et la participation des citoyens sont encore à un stade initial dans de nombreux pays, les premiers efforts semblent déboucher sur des réductions des coûts, une amélioration de la qualité du service et une meilleure satisfaction des usagers. Ce rapport recense les risques que pose la participation des citoyens et des usagers à la prestation des services, et les obstacles qu'il faut surmonter pour que ces modèles fonctionnent. Un engagement politique au plus haut niveau, une capacité adéquate du secteur public, et des incitations financières homogènes constituent les principales clés du succès. En conclusion, le rapport propose une liste récapitulative provisoire des mesures à mettre en place pour soutenir la mise en œuvre dans les pays, et donne des indications sur les activités complémentaires qui pourraient être entreprises.

Le rapport s'appuie sur les résultats d'une étude préliminaire des pratiques nationales dans 22 pays membres de l'OCDE, au Brésil, en Égypte, en Russie et en Ukraine. Les membres du Groupe d'experts sur une administration innovante et ouverte ont participé à la mise au point de

l'enquête en fournissant une première cartographie des pratiques de co-production existantes dans différents secteurs de services publics. Le rapport examine également 58 exemples de pratiques de co-production couvrant 10 catégories de services publics. Il fait la synthèse des débats qui ont eu lieu entre les représentants des gouvernements et les spécialistes de la question à la réunion d'experts « Bâtir en place une administration ouverte et innovante pour améliorer les politiques et la prestation des services » (Paris, 8-9 juin 2010) et à l'Atelier international « Création de services pour les communautés rurales : le rôle de la coconception et de la coprestation » (Londres, 11-12 juin 2009).

Le rapport a été préparé par Marco Daglio de la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE, en collaboration avec Irene Payne.



Extrait de :

Together for Better Public Services: Partnering with Citizens and Civil Society

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264118843-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Avant-propos », dans *Together for Better Public Services: Partnering with Citizens and Civil Society*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264168237-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.